



Les Nouvelles de la Montagne

L'organe du Groupe des locataires des immeubles du chemin De La Montagne, 70 à 134

Le 10 février 2011

Chers Voisines et Voisins,

A la suite de l'assemblée générale du 20 janvier 2011 et de diverses démarches entreprises par votre comité depuis, il est à nouveau temps de vous donner des nouvelles sur l'état du dossier « réhaussement des immeubles » et sur les projets du comité.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale s'est bien déroulée, en présence de quelque 250 personnes et de représentants du Conseil municipal de Chêne-Bougeries, notamment son président.

Outre les points déjà évoqués dans les Nouvelles précédentes, voici les informations supplémentaires données à cette occasion :

- A la suite de la consultation au DCTI (département des constructions et des technologies de l'information) - ouverte à tous - des plans pour les immeubles 70 à 82, le comité a adressé ses observations au DCTI le 22 décembre. Dans celles-ci, il a dit son étonnement par rapport à la différence de traitement entre les deux dossiers et a manifesté son opposition au projet en raison des répercussions qu'il aurait sur la structure des appartements, des immeubles et sur l'environnement.
- Il s'est avéré que le Conseil administratif de Chêne-Bougeries a déjà donné son préavis favorable au projet, sans en avoir vraiment pris connaissance, car il n'était ni au courant de la nécessité d'un changement de zone ni des modifications profondes prévues de la structure de appartements.
- Des explications ont été données par rapport au zones de construction et au changement de zone nécessaire ici pour pouvoir réhausser les immeubles (construits en dérogation de la zone 4b, ils devraient passer en zone 3 de développement)
- M. Morel a présenté l'enquête qu'il a effectuée avec l'aide d'un expert sur le bilan énergétique des immeubles, après les travaux. Selon lui, les travaux, loin de permettre une économie d'énergie, ont eu l'effet inverse : les dépenses de mazout ont augmenté (plus d'informations à l'adresse internet suivante <http://glm.ict-21.ch/pdf/RM-GLM-20012011-v4.pdf>). Ces constatations pourraient s'avérer très importantes dans le cadre des travaux prévus, car ceux-ci nécessitent un concept énergétique. Or, si les travaux précédents n'ont pas abouti à des économies d'énergie, c'est un argument de poids contre les travaux envisagés.
- La **nécessité d'exprimer son mécontentement** au propriétaire a été soulignée. **Il faudrait envoyer copie de ces lettres au DCTI et au Groupe Montagne** (boîte aux lettres du 102 ou celle de M. Jacky Beaume au 126) Des lettres types peuvent être demandées aux membres du comité ou par e-mail à jacky.beaume@bluewin.ch en indiquant votre nom, votre allée et étage ainsi que, le cas échéant, votre adresse e-mail. Idéalement, les modèles devraient être personnalisés par chacun.
- Les locataires sont protégés contre les congés pour travaux par la loi genevoise. Pour les locataires du 6^e, aucun déménagement n'est prévu au Crédit Suisse, contrairement aux immeubles Swisslife.
- Plusieurs personnes ont donné leur soutien au comité pour ce dossier et les autres bonnes volontés sont les bienvenues.

DÉMARCHES ENTREPRISES DEPUIS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

Une **lettre** a été envoyée le 21 janvier 2011 **au Conseil administratif de Chêne-Bougeries** pour lui demander de modifier son préavis favorable aux travaux, sachant qu'un changement de zone est nécessaire pour effectuer ceux-ci.

Des membres du comité et de l'association ont participé à la **séance du Conseil municipal** du 3 février. Au cours de celle-ci, la question de nos immeubles a été évoquée et le Conseil administratif a réaffirmé qu'il n'avait jamais été saisi d'une demande de changement de zone.

N.B : les séances du Conseil municipal sont annoncées dans le Chênois (et sur le site de la commune), la prochaine aura lieu le 10 mars.

Une délégation du comité a été reçue par la **commission d'urbanisme** du Conseil municipal de Chêne-Bougeries le 8 février. Les membres de la commission, qui n'étaient apparemment pas informés au sujet de ce dossier, ont écouté attentivement les présentations du comité et ont posé de nombreuses questions. Le comité a demandé à être entendu à nouveau par la commission dans l'hypothèse où un changement de zone lui serait soumis.

EXPOSITION DES PLANS DU PROJET DE SURÉLÉVATION ET DE TRANSFORMATIONS

Le comité a décidé d'acheter la copie des plans. Ceux-ci ont été exposés au 74 le 5 février pour les allées 70 à 82. Pour les immeubles 96 à 122 et 124 à 134, les expositions auront lieu dans le courant du mois de février. Des membres du comité seront présents pour essayer de répondre aux questions des habitants. Des affiches vous avertiront de la date exacte de ces expositions.

FÊTE D'ADIEUX POUR M. BERLANDIS, CONCIERGE DES IMMEUBLES 112 ET 116 - 134 :

Une fête sera organisée à l'occasion du départ de M. Berlandis. Elle aura lieu le 25 mars 2011 à 18h30 dans l'allée 112. Comme d'habitude le comité offrira l'apéritif et chacun est invité à amener une spécialité culinaire. Des membres de l'association passeront prochainement dans les allées pour vous faire signer une carte et récolter de l'argent pour un cadeau.

Nous nous réjouissons de vous voir bientôt et remercions encore une fois vivement tous ceux qui nous apportent leur aide.

Votre comité.

Jacky Beaume (126), André Bretton (132), Martin Feiss (78), Nicolas Gaspoz (130), Jean Keraudren (112), Manuela Riva (124), Pierre Rouiller (130), Monique Verhoeven (70), Ursula Wehrli (134)